

ABONNEMENT.
 SAUMUR : 30 fr.
 16
 8
 Poste : 35 fr.
 18
 10

On s'abonne :
 A SAUMUR,
 Au bureau du Journal
 ou en envoyant un mandat
 sur la poste,
 et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

SAUMUR, 24 SEPTEMBRE 1884.

Chronique générale.

LE CONSEIL DE CABINET.
 Comme nous l'avons annoncé, le conseil de cabinet qui devait être tenu hier a été remis à samedi prochain, 27 septembre. A cette date, il sera trop tard pour fixer au 7 octobre la réunion des Chambres; c'est de ce qu'a voulu M. Ferry; il imposera ainsi à ses collègues la convocation du Parlement pour le 21 et même pour le 28. Il savait d'avance que les ministres de la marine et de la guerre, soutenus par M. Waldeck-Rousseau, se proposaient de demander la prorogation des Chambres pour le 7. Le président du conseil a craint de se trouver en minorité.
 Ce n'est pourtant pas que la situation s'améliore en Asie. L'irritation, au contraire, croît dans la population chinoise. Une proclamation est affichée à Fou-Tcheou, portant à prix la tête de l'amiral Courbet; les mesures sont prises de nouveau pour arrêter le passage de Woosung; la panique, par suite, règne à Shanghai, chez les résidents étrangers; et la Russie a jugé à propos de renforcer son escadre dans ces parages, pour protéger éventuellement les intérêts compromis.
 Pendant ce temps-là, notre flotte attend des renforts, et M. Ferry s'amuse.
 **
 La télégraphie de Shanghai, le 22 septembre, au Times:
 « Une nouvelle complication vient de surgir. Le gouvernement chinois a ordonné de continuer activement les préparatifs pour le barrage de la passe de Woosung, en laissant le passage libre aux navires neutres. Cette mesure provient de ce que l'on n'a pu confier dans les promesses de la France.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.
L'ABBÉ CONSTANTIN
 PAR LUDOVIC HALÉVY

Les Américains subissent très-fortement l'attrait de Paris. Il n'est pas au monde de ville où il soit plus agréable et plus facile de dépenser beaucoup d'argent. Par des raisons de race et d'origine, une attraction s'exerce sur M^{me} Scott et sur le plus français de nos colonies, c'est le Canada, et c'est plus à nous. Le souvenir de la patrie américaine a persisté très-puissant et très-doux au cœur des émigrés de Québec et de Montréal. Suzie avait reçu de sa mère une éducation toute française, et elle avait élevé sa sœur dans le même pays. Les deux sœurs se sentaient attirées, mieux que cela, Parisiennes.
 C'est sur elles, au même désir les possédant, qu'on demande la patrie. M. Scott fit quelque

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS.
 Annonces, la ligne... 20 c.
 Réclames, —... 30
 Faits divers, —... 75

RÉSERVES SONT FAITES
 Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas, et du droit de modifier la rédaction des annonces.
 Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
 Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :
 A PARIS,
 A L'AGENCE HAVAS
 8, place de la Bourse,

» Le consul général anglais a pris l'initiative de conseiller au tastaï de faire des demandes pour obtenir l'aide des étrangers en vue de protéger la liberté du commerce.
 » Les consuls russes ont été chargés par leur gouvernement de protéger les intérêts français dans toutes les villes que les consuls français auront quittées.
 » L'escadre russe se compose de 4 cuirassés, 3 croiseurs, 2 corvettes et 6 canonnières, et les renforts dont on annonce l'arrivée consistent en 3 cuirassés.
 » La force de la flotte russe dans ces parages est significative, vu le peu d'importance qu'ont ici les intérêts russes.
 **
LE DÉFICIT.
 Sait-on à quel chiffre s'élèvera, à la fin de l'année, le déficit total de l'exercice 1884, si l'on se base sur les résultats déjà connus ?
 A cent cinquante ou peut-être même deux cents millions !
 C'est un journal républicain, le *Télégraphe*, dont les calculs aboutissent à cette triste conclusion.
 Après avoir consulté les tableaux mensuels publiés au *Journal officiel*, et desquels il ressort que non-seulement les produits de 1884 n'ont pas suivi la progression ascendante sur laquelle on comptait, mais encore qu'ils sont restés au-dessous de ceux de 1883, le *Télégraphe* évalue à soixante millions, au minimum, le déficit qui résultera de ce côté.
 Mais il faut tenir compte aussi des crédits supplémentaires ouverts à plusieurs ministères, crédits qui ne sont rien encore, ajoute le *Télégraphe*, « si on les compare à ceux de Madagascar et du Tonkin, dont les chiffres, déjà fort élevés, en dissimulent d'autres infiniment plus forts. »
 C'est en totalisant ces divers éléments, qui ne sont guère plus contestables les uns que les autres, que le *Télégraphe* arrive à la conclusion que nous signalions plus haut. Elle n'est pas de nature à rassurer les contribuables ni à prouver que la République est le gouvernement qui coûte le moins.

LES HEURES DE CLASSE
 Les élèves de nos lycées et de nos collèges n'auront plus, à partir de la rentrée prochaine, que vingt heures de classe par semaine. Ainsi le prescrit la dernière circulaire du ministre. En vertu d'une circulaire précédente, ils en avaient vingt-trois, vingt-quatre, ou davantage. On réduit le chiffre aujourd'hui; on l'élèvera peut-être demain. Mais il y a quelque chose qui ne varie point: c'est la durée de la classe. D'un bout à l'autre du cours d'études, un type immuable règne: en huitième, comme en philosophie, la classe dure deux heures, sans qu'on puisse en donner d'autre raison que la coutume, et peut-être aussi la commodité des maîtres d'études, des surveillants généraux, des censeurs. Ni l'une ni l'autre de ces raisons ne paraît très-forte. La fonction n'est pas faite pour l'agrément du fonctionnaire; quant à la coutume, si elle est mauvaise, il faut la changer; nous ne sommes pas en Chine.
 Le cours de dessin n'est pas supprimé dans toutes les classes, à partir de la sixième, comme semblait l'indiquer le tableau concernant la réduction des heures de classe dans les établissements publics d'enseignement secondaire. Il résulte, au contraire, des instructions ministérielles, que ce cours aura lieu, depuis la sixième jusqu'en philosophie inclusivement, en dehors des vingt heures de classe, tandis que, pour les élèves de la division élémentaire, c'est-à-dire de septième, huitième et neuvième, il sera consacré, sur ces vingt heures, une heure par semaine à l'étude du dessin. Il en résulte que pour les classes au-dessus de la sixième, la réduction des heures de classe n'est qu'apparente. Cela devait être fatalement puisque, réduisant les heures de classe, on ne voulait pas réduire les programmes.
 **
LA CRISE OUVRIÈRE DE LYON.
 Avant-hier a eu lieu à Lyon un grand meeting d'ouvriers.
 Huit mille personnes y assistaient.

M. Vaillant, conseiller municipal radical de Paris, et quelques conseillers lyonnais étaient présents.
 Le président a dit qu'il ne s'agissait pas de politique, mais de demander à la municipalité d'atténuer la crise en créant des chantiers nationaux.
 L'assemblée a décidé qu'une délégation serait encore envoyée à la municipalité.
 Il y aurait actuellement à Lyon 26,000 ouvriers sans travail.
 Une seconde réunion a eu lieu dans la soirée pour entendre les délégués.
 Le maire a promis du travail, mais il faut l'autorisation du ministre.
 Les délégués ont télégraphié au gouvernement pour avoir cette autorisation.
 Un nouveau meeting aura lieu samedi.
 **
 M. le curé de Saint-Roch vient de convier la Comédie-Française à participer aux frais d'une messe qui sera dite le jour du 200^e anniversaire de la mort de Corneille. Il prie même tous les artistes de rehausser par leur présence l'éclat de cette cérémonie. Les artistes ont résolu, d'un commun accord, de répondre affirmativement à cette curieuse et intelligente invitation.
 **
 Vendredi soir, 19 septembre, a commencé, chez les israélites, le Rosch-Hachana ou premier jour de l'année juive. Cette solennité précède d'une semaine le Yom-Kippour ou fête du Grand-Pardon. Cette fête est une occasion pour les juives d'exhiber leurs plus merveilleuses toilettes et leurs plus riches bijoux.
 **
TRIBUNAUX
LE CAS DE M. POULET ET CELUI DE M. BOUCHET. — LA CONDAMNATION.
 Le tribunal correctionnel de Paris vient de rendre son jugement dans l'affaire du Zodiaque.

— Quand je ne serai plus là, disait-il, quand je viendrai seulement tous les ans passer deux ou trois mois en Amérique, pour surveiller vos intérêts, vos revenus à toutes deux diminueront.
 — Qu'importe! répondait Suzie, nous sommes riches, trop riches... Partons, je vous en prie... Nous serons si contentes! si heureuses!
 M. Scott se laissa fléchir; et Suzie, dans les premiers jours de janvier 1880, put écrire la lettre suivante à son amie, Katie Norton, qui, depuis quelques années déjà, habitait Paris:
 « Victoire! c'est décidé! Richard a consenti. J'arrive au mois d'avril et redeviens Française. Vous m'avez offert de me charger de tous les préparatifs de notre installation à Paris. Je suis horriblement indiscret... J'accepte.
 » Je voudrais, dès que je mettrai le pied à Paris, pouvoir jouir de Paris, ne pas perdre mon premier mois en courses chez les tapissiers, chez les carrossiers, chez les marchands de chevaux. Je voudrais, en descendant du chemin de fer, trouver dans la cour de la gare, ma voiture, mon cocher, mes chevaux. Je voudrais vous avoir, ce jour-là, à dîner avec moi chez moi. Louez ou achetez un hôtel, engagez des domestiques, choisissez les voitures, les chevaux, les livrées. Je m'en rapporte absolument à vous. Que les livrées soient bleues, voilà tout. Cette ligne est ajoutée à la demande de

Bettina, qui, par-dessus mon épaule, regarde ce que je vous écris.
 » Nous n'amènerons en France avec nous que sept personnes: Richard, son valet de chambre; Bettina et moi, nos femmes de chambre; les deux gouvernantes des enfants; plus deux boys, Toby et Bobby, qui nous suivent à cheval. Ils montent dans une rare perfection... Deux vrais patis amoureux: même taille, même tournure, presque même figure: nous ne trouverions jamais à Paris de grooms mieux appareillés.
 » Tout le reste, choses et gens, nous le laissons à New-York... Non, pas tout le reste, j'oubliais quatre petits poneys, quatre bijoux, noirs comme de l'encre avec des balzanes blanches, tous les quatre, aux quatre jambes; nous n'aurons pas le cœur de nous en séparer. Nous les attelons sur un duc, c'est charmant! Nous menons très-bien à quatre, Bettina et moi. Des femmes peuvent, n'est-ce pas, sans trop de scandale, mener à quatre, au bois, le matin, de bonne heure. Ici cela se peut.
 » Surtout, ma chère Katie, ne comptez pas avec l'argent... Des folies, faites des folies. Voilà tout ce que je vous demande.»
 Le jour même où M^{me} Norton recevait cette lettre, la nouvelle éclatait de la débâcle d'un certain Garneville, gros spéculateur, qui n'avait pas eu de flair; il avait senti de la baisse quand il

aurait fallu sentir de la hausse. Ce Garneville, six semaines auparavant, s'était installé dans un hôtel tout battant neuf et qui n'avait d'autre défaut qu'une trop violente magnificence.
 M^{me} Norton signa un acte de location — cent mille francs par an, — avec facilité d'acheter l'hôtel et le mobilier pour deux millions dans la première année du bail. Un tapissier de grand style se chargea de corriger, d'adoucir le luxe démesuré d'un ameublement criard et tapageur.
 Cela fait, l'amie de M^{me} Scott eut le bonheur de mettre, du premier coup, la main sur deux de ces artistes éminents sans lesquels une grande maison ne pourrait se fonder et ne saurait fonctionner.
 D'abord, un chef de premier ordre, qui venait d'abandonner un vieil hôtel du faubourg Saint-Germain, à son grand regret, car il avait des sentiments aristocratiques. Il lui en coûtait un peu d'aller servir chez des bourgeois, chez des étrangers.
 — Jamais, dit-il à M^{me} Norton, je n'aurais quitté le service de madame la baronne, si elle avait soutenu son train sur le même pied... mais madame la baronne a quatre enfants... deux fils qui ont fait des bêtises... et deux filles qui seront bientôt en âge d'être mariées. Il faudra les doter. Enfin madame la baronne est obligée de se resserrer un peu et la maison n'est plus assez importante pour moi.

Voici les faits en quelques mots :
 MM. Poulet (Marius), député du Var, et Bouchet (Brutus), député des Bouches-du-Rhône, étaient membres du conseil d'administration d'une Compagnie d'assurances maritimes le *Zodiaque*.

Le président de cette Société et les deux principaux administrateurs Poulet et Bouchet furent traduits devant la justice sous l'inculpation de faux inventaire, distribution de dividendes fictifs et de toutes les turpitudes possibles et imaginables.

Les débats ont révélé des choses étranges. Dans une audience, examinant les antécédents de M. Poulet, le substitut du procureur de la République, qui occupait le siège du ministère public, déclara que déjà l'accusé avait été chassé d'une autre Compagnie d'assurances la *Renaissance*, pour... indélicatesse.

Et l'honorable (II) député du Var de baisser la tête sans protester !...

Après des débats édifians qui ont duré quatre jours, le tribunal a condamné Bouchet, député, à huit mois de prison, 4,000 francs d'amende et 40,000 fr. de contravention à la loi sur les sociétés.

Poulet, député, à cinq mois de prison, 5,000 francs de contravention.

Legrain, président du Conseil d'administration, à cinq ans de prison, 4,000 fr. d'amende et 40,000 fr. de contravention.

Et ces condamnés font partie de cette représentation, dite nationale, qui tient entre ses mains l'honneur de la France.

On tombe d'étonnement et la rougeur monte au front en présence de tels scandales et de telles ignominies...

Vrai, cela ne peut durer.

A Marseille, la condamnation de MM. Bouchet et Poulet dans l'affaire du *Zodiaque* produit une immense émotion. Dans les cercles républicains on va réclamer leur démission.

MM. Marius Poulet, député du Var, et Bouchet, député des Bouches-du-Rhône, vont donner leur démission, disent les *Tablettes*.

LE CHOLÉRA EN ITALIE.

Il y a eu dimanche, en Italie, 478 cas cholériques, dont 49 à la Spezzia, 303 dans la ville de Naples et 73 dans les environs; 203 décès, dont 42 à la Spezzia, 404 à Naples et 45 dans la province de Naples.

Ni cas ni décès à Rome.

NAPLES. — Les tumultes, les manifestations, les révoltes continuent à être à l'ordre du jour.

A Portonovo, on veut l'abolition du cordon sanitaire. On va même jusqu'à élever des barricades pour se défendre contre la force publique.

A Naples, le cimetière des cholériques étant devenu insuffisant, la municipalité l'a agrandi d'un hectare.

Trois médecins ont succombé. Le procureur général, M. Borelli, est mort.

L'amiral Di Monale, commissaire royal à la Spezzia, a publié un manifeste pour recommander la concorde et la tranquillité; mais il n'a rien obtenu, car les habitants de la Spezzia sont trop irrités contre les conditions spéciales que le gouvernement leur a créées et il faut bien avouer qu'ils n'ont pas tous les torts.

Samedi il y a eu une nouvelle bagarre. Les carabiniers ont distribué force coups de plat de sabre; trois individus, parmi lesquels se trouve le correspondant de la *Epeca* de Gènes, ont été arrêtés.

Une correspondance de Gènes nous apprend qu'une très-vive fermentation et le plus grand désordre règnent à la Spezzia. La junte est démissionnaire, le conseil du comité sanitaire a aussi donné sa démission en masse.

L'épidémie tend à diminuer, et on espère que, si l'amélioration continue, le gouvernement se décidera à lever le cordon. Aucun habitant de la Spezzia ne veut s'éloigner par la voie de mer, à cause de la quarantaine de quinze jours qu'il faudrait subir.

On a enregistré, avant-hier, 246 décès cholériques dont 161 à Naples et 7 à la Spezzia.

LETTE DU SAINT-PÈRE

AU CARDINAL JACOBINI.

Le télégraphe annonçait ces jours-ci une lettre du Saint-Père au cardinal Jacobini.

Si le choléra éclatait à Rome, disait la dépêche, Léon XIII sortirait pour visiter les cholériques.

Sous cette forme, le télégramme était incomplet, et même quelque peu inexact.

Le Saint-Père envisage d'abord l'invasion du choléra à Rome, et s'efforce par avance d'y apporter un remède.

Loin de fuir le danger, le Souverain-Pontife tient à recevoir chez lui les malades.

Il veut les soigner lui-même; il veut par-dessus tout leur prodiguer les plus paternelles consolations.

Dans la première partie de sa Lettre, le Saint-Père exprime la crainte de voir le choléra envahir Rome.

Depuis longtemps, dit-il, il supplie la Providence de détourner le fléau.

La Lettre pontificale se termine ainsi :

« Malheureusement, à cause des nombreuses iniquités qui excitent l'indignation de la justice divine et par suite du voisinage des lieux saints envahis par le fléau, Nous ne sommes pas sans crainte pour Notre ville, que Nous aimons d'une affection spéciale. Il ne Nous est donc pas possible de rester indifférent en présence de la situation. C'est pourquoi Nous adressons à vous par cette lettre, pour vous communiquer Nos intentions à ce sujet et pour vous confier le soin de les mettre à exécution.

» Nous savons qu'avec un louable empressement et une sage prévoyance, beaucoup de mesures ont été prises par ceux qui administrent la chose publique, afin que l'in-

vasion du fléau ne prenne point la ville au dépourvu; mais Nous aussi, désireux de Nous trouver préparé à secourir Rome, Nous avons décidé d'ouvrir, d'aménager et d'entretenir exclusivement à nos frais un vaste hôpital dans le voisinage du Vatican, où il Nous soit facile de Nous rendre personnellement pour visiter et reconforter les malades.

» Cet hôpital sera ouvert surtout au profit des quartiers du Borgo et du Trastevere, plus rapprochés de Nous. »

Le Pape donne ensuite des indications sur le personnel et la direction sanitaire et ajoute :

« Quelques difficiles que soient les circonstances présentes, confiant dans la Providence et la générosité du monde catholique. Nous allouons à l'hôpital la somme d'un million. Si le fléau (qu'il plaise à Dieu de le tenir toujours éloigné de nous !) venait ensuite à se propager et à s'aggraver parmi nous, Nous Nous réservons de disposer aussi dans ce cas de Notre palais pontifical de Latran, dans la mesure qui sera possible et opportune. »

Ce nouvel acte de courage et de générosité n'est pas, sans doute, de nature à étonner personne; il n'en produit pas moins, à Rome et dans toute l'Italie, une vive émotion.

Spolié, ruiné par la Révolution, le Pape veut « aménager et entretenir exclusivement à ses frais un vaste hôpital ». Non-seulement il trouve une somme considérable à consacrer à cette œuvre de charité, mais il veut que le siège en soit établi « dans le voisinage du Vatican, de façon qu'il Nous soit facile de Nous y rendre personnellement pour visiter et reconforter les malades ».

Les catholiques du monde entier admireront le courage et la générosité de Léon XIII.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 23 septembre.

Le début de la Bourse a été semblable à la clôture d'hier. Malheureusement pour les haussiers, les cours ne se sont pas maintenus. Les spéculateurs préfèrent maintenant s'assurer (quand les cours le permettent) des bénéfices journaliers, que de conserver des positions trop chargées.

Le 3 0/0 reste à 78.60, l'amortissable à 80.55, le 4 1/2 à 108.95.

La hausse du 5 0/0 italien est toujours prévue, le marché s'occupe peu de cette rente aujourd'hui. On la traite entre 96.65 et 96.70.

La Banque de France cote seul cours 5,070. L'action du Crédit Foncier sur laquelle les demandes de l'épargne ne cessent de se produire, s'échange couramment à 1,317.50.

Les Obligations à lots sont toujours aussi recherchées. Elles sont à l'abri des violentes fluctuations qui se produisent souvent en Bourse. Elles n'en offrent pas moins un marché très-actif, surtout au moment des tirages.

Le marché des autres valeurs de crédit est plus restreint.

La Banque de Paris fait 775, la Banque d'Escompte 520, le Crédit Industriel et Commercial 685, la Société Générale 462.50.

Le Suez est à 1,940 fr. avec 190,000 fr. de recettes pour la journée du 22 septembre. Le Panama offre un marché animé. On affirme que le succès de l'émission des 387,387 obligations Panama, qui a lieu le 25 septembre, est dès aujourd'hui assuré.

Ce praticien distingué fit ses conditions; bien qu'excessives, elles n'effrayèrent pas M^{me} Norton, qui savait avoir affaire à un homme du plus sérieux mérite; mais lui, avant de se décider, demanda la permission de télégraphier à New-York. Il avait besoin de prendre des renseignements. La réponse fut favorable. Il accepta.

Le second grand artiste était un piqueur d'une très-rare et très-haute capacité, qui venait de se retirer après fortune faite. Il consentit cependant à organiser les écuries de M^{me} Scott. Il fut bien entendu qu'il aurait toute liberté dans les acquisitions de chevaux, qu'il ne porterait pas la livrée, qu'il choisirait les cochers, les grooms et les palefreniers, qu'il n'y aurait jamais moins de quinze chevaux à l'écurie, qu'aucun marché ne se ferait avec le carrossier et avec le sellier sans son intervention et qu'il ne monterait sur le siège que le matin, en costume de ville, pour donner des leçons de guides à ces dames et aux enfants, s'il était nécessaire.

Le chef prit possession de ses fourneaux et le piqueur de ses écuries. Tout le reste n'était qu'une question d'argent, et M^{me} Norton à cet égard usa largement de ses pleins pouvoirs. Elle se conforma aux instructions qu'elle avait reçues. Elle fit, dans ce court espace de deux mois, de véritables prodiges, pour que l'installation des Scott fût absolument complète et absolument irréprochable.

Et voilà comment, lorsque, le 15 avril 1880, M. Scott, Suzie et Bettina descendirent du rapide du Havre, à quatre heures et demie, sur le quai de la gare Saint-Lazare, ils trouvèrent M^{me} Norton, qui leur dit :

— Votre calèche est là, dans la cour. Il y a, derrière la calèche, un landau pour les enfants et, derrière le landau, un omnibus pour les domestiques. Les trois voitures à votre chiffre, conduites par vos cochers et attelées de vos chevaux. Vous demeurez : 24, rue Murillo, et voici le menu de votre dîner de ce soir. Vous m'avez invité, il y a deux mois, j'accepte et je prendrai même la liberté de vous amener une quinzaine de personnes. Je fournis tout, même les invités... Rassurez-vous, vous les connaissez tous, ce sont de nos amis communs... et, dès ce soir, nous pourrions jurer des mérites de votre cuisinier.

M^{me} Norton remit à M^{me} Scott une jolie petite carte entourée d'un filet d'or, qui portait ces mots :
 Menu du dîner du 15 avril 1880, et au-dessous :
 Consummé à la parisienne, truites saumonées à la russe, etc.

Le premier Parisien qui eut l'honneur et le plaisir de rendre hommage à la beauté de M^{me} Scott et de miss Percival fut un petit marmillon d'une quinzaine d'années, qui se trouvait là, vêtu de blanc, sa manne d'osier sur la tête, au moment où le cocher de M^{me} Scott, gêné par un embarras

de voitures, sortait difficilement de la cour de la gare. Le petit marmillon s'arrêta net sur le trottoir, ouvrit de grands yeux, regarda les deux sœurs avec un air d'ébahissement et leur lança hardiment en plein visage ce simple mot :

— Mâzette !!!

Quand elle vit venir les rides et les cheveux blancs, M^{me} Récamier disait à une de ses amies :
 — Ah! ma chère, il n'y a plus d'illusion à se faire. Depuis le jour où j'ai vu que les petits ramoneurs ne se retournaient plus dans la rue pour me regarder, j'ai compris que tout était fini.

L'opinion des petits ramoneurs vaut, en pareil cas, l'opinion des petits marmillons... Tout n'était pas fini pour Suzie et pour Bettina; tout commençait, au contraire.

Cinq minutes après, la calèche de M^{me} Scott montait le boulevard Haussmann au trot lent et cadencé de deux admirables chevaux; Paris comptait deux Parisiennes de plus.

(A suivre.) LUDOVIC HALÉVY.

Entendu à un examen pour le volontariat (section du commerce) :
 L'examinateur. — Qu'est-ce qu'une olympiade ?
 Le candidat. — 111
 Un voisin lui souffle : Un espace de quatre ans.
 Le candidat. — Une espèce de cadran.

Les fonds étrangers sont plus lourds : les Consolidés anglais perdent 1/16 à 101 3/16; la Banque Ottomane fléchit à 378.75 ainsi que la Banque 1/2; l'Egypte se tient à 300 fr.

La première journée consacrée à l'émission pour la conversion du solde de la Rente Hongroise 6 0/0 guichets de MM. de Rothschild frères, et la souscription est encore ouverte pendant deux jours.

Les chemins de fer français sont plutôt moins fermes : le Nord à 1,660, le Lyon à 1,240, l'Orléans à 1,332.50, le Midi à 1,162.50, l'Est à 780, l'Ouest à 840.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

École de Cavalerie de Saumur.

LISTE des Lieutenants d'instruction désignés pour suivre les cours de l'École de cavalerie pendant l'année 1884-85.

23 SEPTEMBRE 1884	
De Nourquer du Camper,	du 2 ^e cuirassiers.
Prévost,	du 6 ^e —
Robin de Lacotardière,	du 7 ^e —
De Pavin de Montelégier,	du 9 ^e —
Heily,	du 11 ^e —
Bruneau de Miré,	du 12 ^e —
Lefort,	du 1 ^{er} dragons.
Dodard-Desloges,	du 2 ^e —
Bouvier de Lamotte,	du 3 ^e —
Crémieu-Foa,	du 5 ^e —
Costa de Saint-Genix de Beauregard,	du 6 ^e —
Miron,	du 9 ^e —
Monsenergue,	du 10 ^e —
Corvisart,	du 15 ^e —
Dilschneider,	du 17 ^e —
Lacroix,	du 18 ^e —
Compère-Desfontaines,	du 19 ^e —
Gaillard-Bournazel,	du 20 ^e —
Raymond,	du 21 ^e —
Perrier,	du 1 ^{er} chasseurs.
Lenez-Cotty de Bre-court,	du 3 ^e —
Lemonnier de Lorière,	du 4 ^e —
Labbé de Montais,	du 7 ^e —
De Bodinat,	du 8 ^e —
De Lagarde,	du 11 ^e —
Robert de Beauchamp,	du 14 ^e —
Gallois,	du 15 ^e —
Duffaut de St-Etienne,	du 16 ^e —
De Faily,	du 18 ^e —
Lyautey,	du 5 ^e hussards.
Mazel,	du 7 ^e —
Dotterre,	du 8 ^e —
Dodelier,	du 9 ^e —
Delécluze,	du 11 ^e —
Garilland,	du 12 ^e —
Gouget,	du 2 ^e chasseurs d'Afrique.
Guignes de Moreton de Chebrillan,	du 4 ^e —
Beaudemoulin,	du 1 ^{er} spahis.
Lefort,	du 2 ^e —
LIEUTENANTS D'ARTILLERIE.	
MM. LIAN JUYOY	
Dupont de Dinechin,	du 1 ^{er} régiment.
Bertrand,	du 2 ^e —
Jausaud,	du 5 ^e —
Chavel,	du 9 ^e —
Peigné,	du 10 ^e —
De Carmejane de Pierredon,	du 13 ^e —
Triqueira,	du 14 ^e —
Lebas,	du 15 ^e —
De Verchère,	du 16 ^e —
Genolhac,	du 17 ^e —
Huet de Paisy,	du 19 ^e —
De Brunel de Bonneville-Colomb,	du 20 ^e —
Casanova,	du 21 ^e —
Grangez du Rouet,	du 22 ^e —
Jullian,	du 23 ^e —
Huguet,	du 26 ^e —
Étienne,	du 28 ^e —

De Leguiche, du 32^e —
Uzès, du 37^e —
Fellière, de l'artillerie de marine.

LISTE, par ordre de mérite, des Sous-Officiers admis à suivre, à l'École d'application de cavalerie, les cours de la division des sous-officiers élèves-officiers, du 1^{er} octobre 1884 au 31 août 1885.

- MM.
- Souton, maréchal des logis, du 10^e dragons.
 - Espenel, maréchal des logis chef, du 9^e cuirassiers.
 - Sesson, maréchal des logis, du 23^e dragons.
 - De Boissard, maréchal des logis chef, du 8^e chasseurs.
 - Pierre dit Compain, maréchal des logis, du 15^e dragons.
 - Rivièreux de Varax, maréchal des logis, du 9^e cuirassiers.
 - Genese, maréchal des logis chef, du 1^{er} cuirassiers.
 - Petit, adjudant, du 2^e chasseurs.
 - Montariol, adjudant, du 4^e dragons.
 - Herpin, adjudant, du 19^e chasseurs.
 - Vernière, adjudant, du 20^e dragons.
 - Codou, adjudant, du 10^e hussards.
 - Pimont de Cecire de Honnaville, adjudant, du 21^e dragons.
 - Renault, maréchal des logis chef, du 25^e dragons.
 - De Fontenillat, adjudant, du 1^{er} cuirassiers.
 - Meunier, maréchal des logis fourrier, du 16^e chasseurs.
 - Humbert, adjudant, du 2^e cuirassiers.
 - Camerlin, adjudant, du 6^e hussards.
 - Féline, maréchal des logis, du 4^e cuirassiers.
 - Lasson, maréchal-des logis, du 6^e dragons.
 - Damothe, maréchal des logis chef, du 1^{er} chasseurs.
 - Pellet, maréchal des logis chef, du 4^e chasseurs.
 - Pallé, maréchal des logis, du 16^e chasseurs.
 - Girette, maréchal des logis, du 5^e cuirassiers.
 - Lardinois, adjudant, du 8^e chasseurs.
 - De Forceville, adjudant, du 10^e chasseurs.
 - Bailléul, adjudant, du 12^e cuirassiers.
 - Joyeux, adjudant, du 9^e dragons.
 - De Villeneuve-Bargemont, maréchal des logis chef, du 2^e chasseurs.
 - Barbara de Labelotterie de Boissesson, adjudant, du 7^e chasseurs.
 - Pierga, maréchal des logis, du 6^e chasseurs.
 - Plantier, maréchal des logis chef, du 15^e dragons.
 - Elie, maréchal des logis, du 12^e dragons.
 - Schal, adjudant, du 9^e cuirassiers.
 - Bauthamy, adjudant, du 4^e cuirassiers.
 - Michaux, maréchal des logis chef, du 16^e dragons.
 - Danglade, maréchal des logis chef, du 18^e chasseurs.
 - Boyer, maréchal des logis chef, du 1^{er} chasseurs.
 - De Rodellet du Porzie, maréchal des logis chef, du 4^e cuirassiers.
 - Mesnet de la Cour, maréchal des logis chef, du 5^e dragons.
 - Martin, maréchal des logis chef, du 6^e cuirassiers.
 - Limal, maréchal des logis, du 6^e chasseurs.
 - Mallé, maréchal des logis, du 11^e dragons.
 - Letourneur, maréchal des logis chef, du 12^e cuirassiers.
 - Nathanson, maréchal des logis chef, du 7^e chasseurs.
 - Beconnière de Solverte, maréchal des logis chef, du 2^e chasseurs.
 - Laferrère, maréchal des logis chef, du 18^e dragons.
 - Sordet, maréchal des logis de manège, de l'École de cavalerie.
 - Roche, maréchal des logis chef, du 25^e dragons.
 - Kuntz, maréchal des logis chef, du 14^e dragons.
 - Martres, maréchal des logis chef, du 23^e dragons.
 - Bapt, maréchal des logis chef, du 3^e cuirassiers.
 - Chaput, maréchal des logis chef, du 19^e dragons.

- De Chapdelaine, adjudant, du 6^e cuirassiers.
- Dauphin de Verna, maréchal des logis chef, du 16^e chasseurs.
- Larzillière, adjudant, du 6^e chasseurs.
- Hunbelle, maréchal des logis chef, du 21^e dragons.
- Labat, maréchal des logis chef, de l'École supérieure de guerre.
- Jobard, adjudant, du 7^e cuirassiers.
- Fourquet, adjudant, du 17^e chasseurs.
- Le Monnier de Gouville, maréchal des logis, de l'École de cavalerie.
- Barroy, maréchal des logis chef, du 12^e chasseurs.
- Fessard, maréchal des logis chef, du 1^{er} cuirassiers.
- Blacque-Belair, maréchal des logis, du 21^e dragons.
- De Cossé-Brissac, adjudant, du 2^e dragons.
- De la Fleuriaye, maréchal des logis chef de manège, de l'École de cavalerie.
- Raulx, maréchal des logis, du 14^e dragons.
- Broune, adjudant, du 10^e cuirassiers.
- Grœner, maréchal des logis fourrier, de l'École de cavalerie.
- Trial, maréchal des logis fourrier, du 26^e dragons.
- Dumelle, adjudant, du 18^e chasseurs.
- De Royère, adjudant, du 11^e dragons.
- De Lataulade, adjudant, du 14^e chasseurs.
- Tourtour, maréchal des logis chef, du 2^e cuirassiers.
- De Gaultier de Laguionie, maréchal des logis chef, du 7^e hussards.
- Hermelin, maréchal des logis chef, du 5^e cuirassiers.
- Lardinois, maréchal des logis chef, du 14^e dragons.
- Carrade, maréchal des logis chef, du 14^e chasseurs.
- Touvet, maréchal des logis chef, du 6^e cuirassiers.
- Crelin, maréchal des logis chef, du 1^{er} dragons.
- Didelot, maréchal des logis chef, du 9^e chasseurs.
- Poisson, maréchal des logis chef, du 20^e chasseurs.
- Baudry, maréchal des logis chef, du 12^e dragons.
- Reynart, maréchal des logis fourrier, du 21^e dragons.
- De Roissard de Bellet, maréchal des logis chef, du 9^e dragons.
- Bonnet, adjudant, du 7^e hussards.
- Rouyer, maréchal des logis chef, du 1^{er} chasseurs.
- Folliot de Fierville, maréchal des logis chef, du 21^e dragons.
- Dutrop, maréchal des logis chef, du 8^e dragons.

ALGERIE.

- Poirel, maréchal des logis chef, du 4^e hussards.
- Bayonne, adjudant, du 4^e hussards.
- Garnier, maréchal des logis, du 1^{er} spahis.
- Lesage, maréchal des logis, du 1^{er} chasseurs d'Afrique.
- Thraen, maréchal des logis, du 1^{er} chasseurs d'Afrique.
- Dangeville, maréchal des logis chef, du 2^e hussards.
- De Bonnefoy, maréchal des logis fourrier, du 2^e spahis.

TUNISIE ET SUD-ALGERIEN.

- Plégé, maréchal des logis, du 6^e hussards.
- De Froissard-Broissia, maréchal des logis, du 3^e chasseurs d'Afrique.
- Gondallier de Cugny, maréchal des logis, du 4^e chasseurs d'Afrique.
- Mury, maréchal des logis, du 2^e chasseurs d'Afrique.

SENEGAL.

D'Emiéville, maréchal des logis, de l'escadron de spahis détaché au Sénégal.

Le département de Maine-et-Loire occupe le 5^e rang dans la production des chevaux français, suivant la statistique officielle : La Manche, 49,994 juments saillies ; le Finistère, 9,989 ; les Côtes-du-Nord, 9,080 ; le Calvados, 7,327 ; le MAINE-ET-LOIRE, 5,277 ; la Seine-Inférieure, 5,270 ; la Haute-Marne, 5,129 ; la Sarthe, 4,946 ; la Charente-Inférieure, 4,495 ; l'Orne, 4,032 ; la Vendée, 4,024.

M. FLORENT RIVAIN, DE LONGUÉ.

M. le curé de Longué a adressé à l'Union de l'Ouest l'article nécrologique suivant sur M. Rivain (Florent), décédé jeudi dernier à Longué :

« Quand on fait l'éloge d'une personne vivante ou morte, on peut toujours craindre de ne pas rester dans le vrai. Toutefois, cette crainte, en réglant ma plume, ne m'empêche nullement de rendre hommage à la mémoire de mon excellent ami, Florent Rivain, décédé à Longué, le 48 septembre, à l'âge de 76 ans.

« Quatre années nous séparaient, mais nous nous connaissions dès notre enfance. Nous avons vécu ensemble au collège de Beaupréau, sous la direction paternelle de M. Mongazon, dont nous conservons l'un et l'autre le souvenir le plus reconnaissant.

« M. Rivain était une de ces natures fortement trempées, capables de résister aux séductions et aux entraînements du monde, quand il s'agissait de la foi et des mœurs. On eût dit vraiment qu'il était conduit par ce précepte de saint Paul à son disciple : « Suivez la justice, la foi et la charité. *Seclare verò justitiam, fidem et charitatem.* » Ces mots résumant toute la vie de M. Rivain.

« En sortant du collège de Beaupréau, il fit à Paris ses études de droit, et y acheta une étude d'avoué. Cette situation ne changea rien à ses habitudes religieuses ; il resta ce qu'il avait été, catholique convaincu et fervent. Marié à M^{lle} Laure Beauregard, il trouva dans cette compagne un modèle à présenter à ses cinq enfants, et l'auxiliaire le plus intelligent pour leur donner à tous cette éducation forte et chrétienne, dont ils ont conservé pour la transmettre eux-mêmes à leurs enfants la pieuse tradition. M^{me} Rivain mourut à Longué après des souffrances atroces, supportées avec la foi et la patience d'une martyre. M. Rivain quitta alors son étude d'avoué et s'associa à son frère, devenu veuf également, et tous deux vinrent fonder à Longué une succursale de leur maison de Paris pour les ouvrages de cuivre destinés aux bâtiments.

« Dans cette nouvelle position, M. Rivain montra toute sa paternité pour ses ouvriers ; et vraiment, ils seraient bien ingrats s'ils oubliaient que, pendant la guerre de 1870, son frère et lui ne cessèrent d'employer leurs ouvriers, malgré la peine qu'ils éprouvaient à trouver de l'ouvrage et à écoulés leurs produits. Je puis même ajouter, à la louange de M. Florent Rivain, qu'obligé de réduire les heures de travail, il avait donné l'ordre aux boulangers de fournir aux ouvriers de la fabrique, sous sa responsabilité, le pain qui leur était nécessaire. Cette charité qui était dans sa nature, M. Rivain l'exerçait sans ostentation ; il ne pouvait se résoudre à voir souffrir autour de lui.

« Chose remarquable, malgré la vivacité de son caractère, à laquelle il céda promptement quand il croyait défendre une cause juste, jamais il ne rencontra de la part de ses contradicteurs la moindre animosité s'adressant à sa personne. Tous appréciaient en lui l'homme de conviction ne reculant jamais devant l'accomplissement d'un devoir.

« Depuis longtemps, il ne dirigeait plus l'établissement, mais les ouvriers le considéraient toujours néanmoins comme le maître et le patron de l'œuvre. On a pu s'en convaincre, le jour de sa sépulture : pas un ouvrier ne manquait à ce convoi, qui semblait être le triomphe et la glorification du juste. Un recueillement vraiment religieux dominait l'assistance remplissant l'église. Je dois mentionner la conduite honorable des ouvriers dans cette circonstance ; ils avaient chargé l'un d'eux d'acheter une couronne monumentale déposée sur le cercueil. Le deuil était conduit par son fils Paul Rivain, ses gendres Léon Gaultier et Kitel, suivis de ses frères, de sa sœur et des membres nombreux de sa famille.

« M. Florent Rivain était conseiller municipal, trésorier de la fabrique ; il faisait partie du bureau de bienfaisance. Aussi, les cordons du lit d'honneur étaient tenus par les collègues de M. Rivain dans ces différentes fonctions.

« Je puis le dire en toute sincérité : Longué perd dans M. Rivain celui qui fut toujours pour notre population un exemple de régularité et de piété, pour sa famille un lien d'union et de cordialité, pour les bonnes œuvres un auxiliaire ne leur faisant

jamais défaut. Notre consolation à tous c'est de penser qu'une vie pareille, couronnée par la mort la plus édifiante, assurée à notre cher défunt la récompense promise à la fidélité, suivant cette parole de nos Livres Saints : « *Justitia liberabit a morte, la justice* » délivre de la mort éternelle. »

» J. MASSONNEAU,
» Curé de Longué. »

SEGRÉ-LA-LORIE.

La restauration des courses de Segré, sur l'hippodrome de la Lorie, a parfaitement réussi, récompensant l'initiative de MM. Geoffroy d'Andigné et R. de la Borde. La réunion se tenait dans le parc de la Lorie, gracieusement mis à la disposition du comité par M. le duc de Fitz-James ; d'abondantes souscriptions des châtellains d'alentour ont couvert les frais en grande partie.

La piste est tracée en face du château, sur une immense prairie encadrée de vieux arbres ; elle a 2,000 mètres de tour. La piste de steeple-chase mesure environ 3,000 mètres et par la disposition des obstacles rappelle celle d'Auteuil.

Il y avait foule d'équipages à 2, 3 et même 4 chevaux. Toutes les écuries de quatre et cinq lieues à la ronde avaient envoyé leurs attelages à cette solennité hippique, pendant que par tous les chemins débouchaient des nuées de piétons.

Les courses ont été fort belles, sans accident, sauf dans la dernière course pour gentlemen en habit rouge et culotte blanche, une légère culbute d'un gentleman, qui n'en a été que plus lesté à gagner la première place.

La statistique des enterrements civils n'est pas tout à fait flatteuse pour les libres-penseurs.

L'année dernière, sur soixante-dix mille décès, ils ont eu huit mille enterrements civils, appartenant à la dernière classe.

Encore de ce chiffre faudrait-il déduire les pauvres diables qui ont été enterrés civilement malgré eux ou à leur insu, ainsi que les enfants et les femmes.

M^{lle} AUGUSTA COUPEY, la gracieuse auteur de : *Enfant, c'est toi ! — Parvenez à le lire ! — Le chant qui passa. — Mon Trésor.* — vient de publier une nouvelle et charmante révérie de sa composition intitulée : **Il était là**, dont les paroles sont de M. Victor Cherbuliez, de l'Académie française.

BONNEL, éditeur à Rennes. — MM. DURAND et SCHÖNEWERKE, place de la Madeleine, 4, à Paris. — Prix : 3 fr.

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET C^{ie},
rue Jacob, 56, à PARIS.

LA MODE ILLUSTRÉE
JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M^{me} EMMELINE RAYMOND.

L'élévation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre : Être sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à la *Mode illustrée*, qui fournit avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

1^{re} édition, 3 mois, 3 fr. 50 ; 6 mois, 7 fr. ; douze mois, 14 fr.
4^e édition, avec un gr. colorié chaque numéro : 3 mois, 7 fr. ; 6 mois, 13 fr. 50 ; un an, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies des départements.

HYGIÈNE DE L'ESTOMAC

La grande chaleur, les boissons froides et les fruits sont souvent la cause d'embarras de l'estomac et des intestins : il y a donc nécessité, surtout en temps d'épidémie, de fortifier ces organes digestifs. On ne saurait trop recommander, dans ce but, l'usage du *Racahout des Arabes*, de Delaunay, 53, rue Vivienne, Paris. Cet aliment, aussi nutritif que fortifiant, forme le déjeuner le plus agréable et le plus hygiénique. — Dépôts dans toutes les villes.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Étude de M^e GIRAULT, notaire à Bourgueil.

ADJUDICATION

Le dimanche 19 octobre 1884, à 1 heure du soir,

A la Mairie de Bourgueil,

DES DROITS DE PLACE

A percevoir sur les Marchés de Bourgueil.

Pour les renseignements, s'adresser audit M^e GIRAULT, rédacteur et dépositaire du cahier des charges.

A VENDRE

TROIS MAISONS

De construction récente

Situées à Angers, boulevard Descaveau.

Rapport : 4,200 fr. environ

Prix : 63,000 fr.

Facilités de paiement.

S'adresser à M. ROBIN, expert-comptable, rue de la Roë, 36.

A LOUER

Pour le 1^{er} Octobre prochain

UNE MAISON

Avec ECURIE, REMISE et JARDIN

6, Rue de la Maremaillette.

S'adresser à M. BUREAU, 64, rue de Bordeaux. (669)

A LOUER

Premier ou deuxième étage, avec écurie à deux chevaux, remise et grenier à fourrage.

S'adresser rue d'Orléans, 73.

A VENDRE

Un JARDIN, situé sur la route de Saint-Lambert, avec une MAISON, contenant deux chambres et un hangar.

S'adresser à M^{me} veuve NANCEUX.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1885.

LE MAGASIN

Occupé actuellement par M. MOURAUX, Grande-Rue, n^o 1.

S'adresser chez M. LARDÉ, dans la même maison. (611)

CONTENTIEUX, RECOUVREMENTS

C. BONNIN

40, rue Saint-Nicolas, Saumur

Renseignements Commerciaux

AUX ÉLÉGANTS

CHAUSSURE MODÈLE

M. MONTEL

43, rue du Portail-Louis, 43.

La maison se charge des RÉPARATIONS.

FUMIER

ON DEMANDE à acheter le fumier de 3 ou 4 chevaux à l'année.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

Pour Noël 1884

L'AUBERGE

Rue du Portail-Louis, 36,

Ayant pour enseigne :

AU RAISIN DE BOURGOGNE

S'adresser à M^e BRAC, notaire.

Prime gratuite de CENT FRANCS

Offerte à tout abonné d'un an au

JOURNAL DES CAMPAGNES

Et d'Agriculture progressive réunis

(29^e ANNÉE)

PARIS, 18, RUE DAUPHINE.

Le Journal des Campagnes doit son succès à la grande variété des sujets qu'il traite : agriculture, horticulture, viticulture, élevage, jurisprudence et économie rurales, cours authentique des denrées et des fonds publics, etc.

Prix de l'abonnement : Six francs par an.

Pour recevoir la prime de CENT FRANCS, adresser la quittance d'abonnement à M. le directeur de l'Assurance Financière, 3, rue Louis-le-Grand, à Paris, qui la renvoie avec une police remboursable à Cent francs, par tirages mensuels. Le remboursement est garanti par les fonds de capitalisation s'élevant à 18,347,000 francs et constitué en rentes françaises, obligations foncières, prêts hypothécaires et immeubles. (477)

En cours de publication

DANS LE

JOURNAL DU DIMANCHE

Recueil littéraire illustré

Qui paraît tous les Dimanches :

TRINQUEBALLE

Grand roman de cape et d'épée

Par MAURICE DRACK.

LA FILLE DU DÉCAPITÉ

Par Eugène MORET.

10 CENT. LE NUMÉRO DE 16 PAGES

Chez tous les libraires.

ABONNEMENTS :

DÉPARTEMENTS : 1 an, 8 fr. ; 6 mois, 4 fr. — Pour tous les pays faisant partie de l'union postale, 1 an, 8 fr. 50, 6 mois, 4 fr. 25.

La collection se compose actuellement de 52 volumes et renferme les ouvrages des meilleurs écrivains contemporains.

NOTA. — Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande affranchie.

BUREAUX, place Saint-André-des-Arts, 11, PARIS.

LE PULICIDE

DESTRUCTEUR INFALLIBLE de tous les insectes nuisibles à l'homme, aux animaux domestiques et aux vêtements : Punaises, Puces, Poux, Mouches, Cafards, Artes, Moustiques, Pucerons, Araignées, Chenilles, Fourmis, etc.

Se trouve à la Pharmacie Centrale, chez M. B. D'UX, rue de la Tonnelles, 27, dépositaire pour l'arrondissement de Saumur. (179)

Affaire sûre : 15 fr. par jour sans quitter son emploi ; 50 fr. en voyageant, articles nouveaux, grand succès.

Écrire Agence des Inventeurs, 59, rue Traversière, 59, Paris.

Service de Saumur à Fontevrault.

M. DRON prévient le public qu'il vient d'organiser un service de Voitures, de Messageries et Commissions entre Saumur et Fontevrault.

Départ de Saumur, quai de Limoges, chez BERTIN, tous les jours, à 9 heures du matin.

Départ de Fontevrault, chez M^{me} veuve HUBERT, à 4 heures et demie du soir.

Bureau central, à Saumur, 4, rue du Prêche.

Pharmacie A. CLOSIER

20, rue du Marché-Noir, 20

SAUMUR

Droguerie Médicinale et Vétérinaire. — Entrepôt des Eaux minérales naturelles Françaises et Étrangères. — Dépôt de toutes les Spécialités médicales.

Grand assortiment de bandages se prêtant à tous les mouvements du corps et maintenant la hernie constamment réduite. — Un bandage bien fait et bien appliqué facilite la guérison des hernies.

On trouve, à la Pharmacie, un grand choix d'articles en caoutchouc vulcanisé, en gomme noire et gomme anglaise blonde, des bas contre les varices, de ceintures en tous genres, de biberons, d'injecteurs et d'irrigateurs.

PRIX MODÉRÉS

SE DÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS
Judgement du Tribunal civil de la Seine du 3 mai 1875.

LA VELOUTINE
EST UNE
Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth
PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU
Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.

PARIS — Ch. FAY, Inventeur — 9, rue de la Paix

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

L'ATLAS NATIONAL

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie commerciale de Paris, lauréat des Sociétés savantes.

NOUVELLE ÉDITION MISE A JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA

GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES

Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc.

125 Cartes coloriées, tous les départements, les Colonies et les plans en chromo des grandes villes de France.

15 CENTIMES la livraison avec carte coloriée

L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 centimes ou en 25 séries à 75 centimes

75 CENTIMES la série de 5 liv. et 5 cartes.

La 1^{re} livraison à 15 c., contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les libraires. Demander gratis un spécimen à M. FAYARD, éditeur, 78, boulevard Saint-Michel, Paris.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 23 SEPTEMBRE 1884.

Valeurs au comptant	Clôture précé ^{de}	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé ^{de}	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé ^{de}	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé ^{de}	Dernier cours.
3 %	78 70	78 47	Est	780	781 25	Obligations.			Gaz parisien	517 50	518
3 % amortissable	80 70	80 40	Paris-Lyon-Méditerranée	1242 50	1235	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	508	507 50	Est	361	362 25
3 % (nouveau)			Midi	1166 25	1161 25	— 1865, 4 %	516	516	Midi	378	380
4 1/2 %	107 10	107 10	Nord	1665	1660	— 1869, 3 %	485	486 50	Nord	379 25	378 25
4 1/2 % (nouveau)	109	108 85	Orléans	1337 50	1330	— 1871, 3 %	397	395	Orléans	371 75	370
Obligations du Trésor	507	510	Ouest	840	845	— 1875, 4 %	517	516 50	Ouest	370	369 1/2
Banque de France	5050	5080	Compagnie parisienne de Gaz	1555	1545	— 1876, 4 %	516	517	Paris-Lyon-Méditerranée	374	371 1/2
Société Générale	460	460	Canal de Suez	1932 50	1940	Bons de liquid. Ville de Paris	532	532	Paris-Bourbonnais	379	372 1/2
Comptoir d'escompte	938 75	956 25	C. gén. Transatlantique	476 25	475	Obligations communales 1879	452	452 50	Canal de Suez	575	575
Crédit Lyonnais		565				Obligat. foncières 1879 3 %	451 50	451 50			
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1315	1307 50				Obligat. foncières 1883 3 %	350	350			
Crédit mobilier	365	366 25									

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans						Ligne de l'Etat (Service depuis le 19 Mai 1884)													
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.						SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY						MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR							
3 heures	8 minutes	du matin	express-poste.	6	55	Mixte matin.	Omn. matin.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Omn. matin.	Mixte matin.	Mixte matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Direct. soir.	
3 heures	8 minutes	du matin	express-poste.	6	55	Saumur. (départ)	6 05	7 24	9 15	3 45	7 50	Montreuil-Bellay (départ)	6 49	9 45	1 58	5 04	8 30	11 10	
9	13	matin	(s'arrête à la Poissonnière)	1	25	Chacé-Varrains	6 15	7 32	9 08	1 24	4 03	Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	7 04	10 10	2 08	5 20	8 40		
3	32	soir	express.	3	32	Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	6 23	7 39	9 15	1 32	4 19	Chacé-Varrains	7 13	10 26	2 16	5 28	8 54		
7	15	soir	omnibus.	7	15	Montreuil-Bellay (arrivée)	6 39	7 52	9 28	1 46	4 37	Saumur (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	11 39	
10	36	soir	(s'arrête à Angers).	10	36														
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.						SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS						THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR							
3 heures	26 minutes	du matin	direct-mixte.	8	21	Mixte matin.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Omn. matin.	Mixte matin.	Mixte matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Omn. soir.	Omn. soir.	
3 heures	26 minutes	du matin	direct-mixte.	8	21	Saumur. (départ)	6 05	7 24	1 15	3 45	7 50	Thouars (départ)	5 40	8 58	1 07	4 20	7 45		
9	37	soir	omnibus.	9	37	Montreuil-Bellay	6 53	7 55	2 2	4 50	8 41	Brion-s-Thouet	5 58	9 10	1 19	4 30	7 57		
12	48	soir	express.	12	48	Lernay	7 02	8 11	2 11	5 01	8 51	Lernay	6 07	9 18	1 28	4 37	8 06		
4	44	soir	omnibus-mixte.	4	44	Brion-s-Thouet	7 14	8 09	2 19	5 4	8 59	Montreuil-Bellay	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30		
7	4	soir	omnibus (s'ar. à Tours)	7	4	Thouars (arrivée)	7 29	8 22	2 32	5 19	9 16	Saumur (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06		
10	24	soir	express-poste.	10	24														

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.
Hôtel-de-Ville de Saumur,

Certifié par l'imprimeur soussigné.